

Procédure d'acquisition

Etape 1

RDV de présentation du projet avec IMRO

Etape 2

Choix du lot

Etape 3

Validation du financement avec la Banque MIGROS

Etape 4

Signature de la convention de réservation
+
Versement de l'acompte de CHF 50'000.- auprès NOTAIRES A CAROUGE

Etape 5

Signature de l'acte notarié
+
Signature du contrat avec l'entreprise totale